

2023-03-31-07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS Le Vendredi 31 Mars 2023 à 19 heures.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Grand-Aigueblanche, sous la présidence de Monsieur André POINTET.

Présents : ARNAULT Jacqueline, BERLIOZ Pascaline, BON Françoise, BRUNIER Thierry, CANET Laurent, CHATAGNIER Didier, DELAPIERRE René, GUILBERT Agnès, JAY Hélène, KALIAKOURAS Evelyne, MARIANI Michel, MATHIS Marc, MIBORD Josiane, MORIN Jean-Yves, NIEMAZ Jean-Louis, PIANI Alain, POINTET André, RICHIER Maryse, ROSSETTI-COCHEME Sandrine, ROUX-MOLLARD Alain, VICHARD Daniel

Absents excusés : HURET Edith, PARMENTIER Marlène (donne pouvoir à KALIAKOURAS Evelyne), PERCEVAL Christophe (donne pouvoir à ARNAULT Jacqueline)

Absents : CHANOIR Jessica, CHEDAL-ANGLAY Evelyne, NANTET Laetitia, TISSOT Christian

Date de la Convocation : 23 mars 2023

Nombre de Conseillers : En exercice : 28

Présents : 21

Votants : 23

Monsieur Alain ROUX-MOLLARD est élu secrétaire de séance.

OBJET : Attribution marché de travaux – Mise en viabilité des voies communales – Programme de revêtements 2023 à 2026

Vu le code de la commande publique,

Vu la consultation lancée, sous la forme d'un marché en procédure adaptée (Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et précisé dans L'article L2120-1 du Code de la Commande Publique), selon le montant et l'objet de la conclusion, mise en ligne le Lundi 20 février 2023 sur la plateforme dédiée et publiée au JAL « La vie nouvelle » en date du vendredi 24 février 2023,

A l'ouverture des plis en date du 16 Mars 2023, il a été constaté que deux entreprises ont déposé leur offre. Le rapport d'analyse a permis d'établir un classement de ces offres retenant la proposition de l'entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE EST comme l'offre économiquement la plus avantageuse.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, **à l'unanimité** :

- 1- **D'ATTRIBUER** le marché de travaux - Programme de revêtements 2023 à 2026 – Mise en viabilité des voies communales à :

Entreprise : EIFFAGE ROUTE CENTRE EST – 277 route des Peupliers – GILLY SUR ISERE – 73205 ALBERTVILLE

Montant : selon le devis quantitatif estimatif de 424 725.00 € HT

- 2- **D'AUTORISER** M. le maire à signer le marché,
- 3- **DIT** que les crédits sont prévus au budget communal.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire,



André POINTET